



## Propositions de points prioritaires pour les Municipales 2020 pour Barrage Nature Environnement

Nous nous proposons de tirer les leçons des dernières années. Nous y avons souvent joué un rôle de lanceurs d'alertes face aux différentes pollutions qui touchaient les habitants de l'Agglomération de Limoges, nous avons défendu l'aménagement du territoire pour organiser un mieux vivre, en intervenant au niveau du SIEPAL.

Des problèmes demeurent qui nous tiennent à cœur. Dans le cadre des élections municipales à venir nous ferons connaître vos réponses, ou absence de réponses. Si vous voulez bien, nous vous proposons de rayer «pour» ou «contre» à chacune des questions qui suivent.

L'urgence du changement climatique, la montée des inégalités et l'augmentation des mobilités ne nous permettent plus de perpétuer un modèle aujourd'hui épuisé. Nous devons changer de modèle. Il est essentiel que l'ensemble de la population puisse intégrer et participer équitablement à la transition écologique et profiter de ses bénéfices possibles (santé, emploi, économie, etc.).

**En réponse à ces enjeux majeurs, nous proposons aux listes de s'engager sur deux principes :**

### **Principe A : Co-construction des politiques locales**

Engager un processus de construction collective de politiques locales, en associant élu·es, citoyen·nes et associations, pour la mise en œuvre et le suivi des engagements.

Nous avons constaté que la voix des habitants est trop souvent détournée, éludée, voire dédaignée. Le Conseil Municipal perd souvent son rôle délibératif et décisionnel, servant le plus souvent de chambre d'enregistrement ... Notre démocratie est sans doute moins malade de ses institutions que de l'esprit dans lequel nous les faisons fonctionner.

#### **Nous demandons :**

Qu'il soit engagé un processus de construction collective de politiques locales, en associant tous les élu·es, les citoyen·nes, les associations, pour la mise en œuvre et le suivi des engagements. \_\_\_\_\_ ***Pour ou contre***

#### **Certains appellent cela la mise en place d'une démocratie participative :**

- **Accroître le pouvoir d'expression des citoyens** dans l'élaboration des projets. \_\_\_\_\_ ***Pour ou contre***
- **Participation des associations aux commissions municipales** de leur ressort (à l'instar des institutions réglementaires des CCAS et des comités d'hygiène et sécurité). \_\_\_\_\_ ***Pour ou contre***
- **S'appuyer sur la vitalité associative et l'encourager** en permettant partout le déploiement des initiatives citoyennes, particulièrement en direction des jeunes (Conseil Municipal des jeunes...). \_\_\_\_\_ ***Pour ou contre***
- **Multiplier les jurys citoyens pour l'évaluation des projets**, des politiques publiques, mais aussi avec un droit d'interpellation du conseil municipal. \_\_\_\_\_ ***Pour ou contre***
- **Faire en sorte que la minorité soit représentée au Bureau Municipal** et que **la liberté de vote de chaque élu soit admise** en permanence y compris lors du vote du budget. \_\_\_\_\_ ***Pour ou contre***



## Principe B : Intégration des impacts à long terme et de l'urgence climatique et sociale

Pour répondre à l'urgence climatique et sociale, intégrer des critères environnementaux et sociaux, ainsi que les impacts à long terme décisifs dans les arbitrages des projets locaux et dans l'organisation de la commune et ses groupements.

### ➤ Dans le domaine des compétences de la Communauté Urbaine

#### ● Prévention des déchets :

Même si l'approche de cette question a évolué (des efforts sur le tri sont régulièrement mis en avant), force est de constater au cours des dernières années que la quantité d'ordures ménagères arrivant à l'incinération augmente, montrant l'échec des politiques de tri promues par l'Agglomération de Limoges.

#### **Il faut revoir le programme local de prévention et de gestion des déchets (PLPDMA).**

La politique de gestion des déchets souffre d'une approche gestionnaire en recherchant « la moins pire » des solutions. L'essentiel des ressources sur ce sujet continue à être consacré à la collecte et au traitement des déchets qui demeurent l'affaire de spécialistes. Il faut rompre avec cette pratique : **notre objectif, avant de chercher à faire de nos déchets une ressource, est de tout faire pour ne pas transformer nos ressources en déchets.**

**Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas et pour s'approcher au plus près de cet objectif, il faut y associer les citoyens en développant les moyens suivants :**

- **Fixer un objectif ambitieux de réduction des OMR (ordures ménagères résiduelles) à 100 kg/an/habitant (contre 225kg/an/hab actuellement),** ce qui existe dans de nombreuses villes. Aujourd'hui, le respect des règles de fonctionnement d'un incinérateur entraîne des coûts de plus en plus élevés (environ +40% en 10 ans). La seule solution qui est économiquement acceptable pour la population est de réduire le tonnage des déchets. \_\_\_\_\_ ***Pour ou contre***
- **Mettre en place la tarification incitative, outil indispensable pour un tri plus responsable des citoyens :** sous quelque forme que ce soit - redevance incitative et redevance spéciale pour les professionnels, tarification incitative... \_\_\_\_\_ ***Pour ou contre***
- **Initier et soutenir une démarche volontariste pour sortir les biodéchets des OMR** (règle européenne : obligation déc. 2023) tri à la source, compostage de proximité, collecte séparée... \_\_\_\_\_ ***Pour ou contre***
- **Remettre en vigueur la consigne des bouteilles en verre et en plastique recyclable remboursée au client à la reprise ....** installation de machines à consigne comme pratiqué dans d'autres pays européens. \_\_\_\_\_ ***Pour ou contre***

#### ● Élimination des déchets :

- **Lancer un débat citoyen sur les scénarios possibles pour éliminer les déchets** (ex. d'Angoulême, après 18 mois de débat sur 6 scénarios possibles, le choix a abouti à la fermeture de l'incinérateur, une prévention et un tri maxi et un stockage avec stabilisation. La quantité d'OMR est passée de 250kg/an/habitant à moins de 100 kg). \_\_\_\_\_ ***Pour ou contre***
- L'incinérateur de Beaubreuil est en fin de vie, le coût d'un incinérateur de même capacité dépasserait plus de 100 millions d'€ ; **avec l'objectif de diviser par deux les OMR collectées** (actuellement 225kg/an/habitants sur l'Agglomération) **une forte diminution des capacités d'incinération,** qui reste la plus mauvaise solution en termes de coût et de santé publique, **pourrait être prévue.** ***Pour ou contre***
- Dans tous les cas, **si le choix d'un nouvel incinérateur était retenu, parce que** même moderne un



incinérateur rejette environ 1000 molécules dans l'air et même si chaque molécule respecte un seuil de dangerosité, le cocktail de ses molécules aux normes représente sur le long terme un danger pour les habitants **nous demandons un engagement de le déplacer sur un site ayant moins de population**, afin de laisser respirer les gens de Beaubreuil, Le Palais-sur-Vienne et Rilhac-Rancon particulièrement touchés par les retombées de l'incinérateur actuel. \_\_\_\_\_ ***Pour ou contre***

- **Maintien** (voire généralisation à toute la CU) **de la gestion de l'eau en régie municipale** et maintien du tarif , suppression de toute part fixe , là ou cela existe. \_\_\_\_\_ ***Pour ou contre***
- **Gratuité des transports en commun.** \_\_\_\_\_ ***Pour ou contre***
- **Mise en double voie de la N147 sur les zones de dépassement, avec suppression des zones accidentogènes et pas de concessions au privé.** \_\_\_\_\_ ***Pour ou contre***
- **Suppression du projet de contournement Est de Limoges.** \_\_\_\_\_ ***Pour ou contre***
- **Appui pour obtenir la modernisation de la ligne POLT** en complément de la régénération en cours pour parvenir à une liaison ferroviaire Limoges-Paris en 2h30. \_\_\_\_\_ ***Pour ou contre***
- **Transports aériens :** interrogation sur le financement de l'aéroport avec prise en compte du bilan carbone. \_\_\_\_\_ ***Pour ou contre***

#### ➤ Dans le domaine des compétences communales

**Initier une politique ambitieuse d'achats publics responsables** (incluant des dispositions sociales, environnementales et locales).

- **Restauration scolaire :** repasser en liaison chaude là où il y a une liaison froide, avec plus de Bio et de local. \_\_\_\_\_ ***Pour ou contre***
- **Suppression de tous les conditionnements jetables à usage unique,** notamment dans la cantine scolaire. \_\_\_\_\_ ***Pour ou contre***

**Mener une politique de sobriété,** d'efficacité énergétique et d'alimentation à 100% en énergie renouvelable et locale des bâtiments, véhicules communaux et éclairage public \_\_\_\_\_ ***Pour ou contre***

- **Investissements autoconsommation pour les bâtiments communaux.** \_\_\_\_\_ ***Pour ou contre***
- **Restructuration des groupes scolaires** avec exigences HQE (Haute Qualité Environnementale), incluant leur mise en accessibilité des groupes non adaptés. \_\_\_\_\_ ***Pour ou contre***
- **Poursuite de la mise en accessibilité des bâtiments communaux** afin de respecter les engagements pris auprès du préfet en 2016, suite au non-respect de la loi de 2005. \_\_\_\_\_ ***Pour ou contre***
- **Rénovation des candélabres et extinction de ces derniers la nuit,** avec détection de présence dans certaines parties des communes. \_\_\_\_\_ ***Pour ou contre***
- **Proportion de logements sociaux à atteindre pour être en conformité avec la loi et réhabilitation des logements sociaux abandonnés.** \_\_\_\_\_ ***Pour ou contre***

